Case FRC 17

A MES COMPATRIOTES.

A MES COMPATRIOTES.

O MES AMIS! Ce titre eſt dû à tous mes Compatriotes. L'union nous a fait ſurmonter un ſyſtême deſtructeur; la diſcorde nous rejettera-t-elle en de plus terribles malheurs? Qui jette ainſi des ſemences de haine entre nous? Sont-ce nos amis? Céderons-nous à ces funeſtes inſpirations nuiſibles à tous? Imprudens, les fomenterons-nous dans nos cœurs? Nous-mêmes, aiderons-nous nos ennemis à nous détruire? Reconnoiſſons à ces projets toujours pervers ces mêmes hommes qui n'ayant pu nous détruire tous enſemble, veulent déſunir le faiſceau pour rompre enſuite chaque partie ſans effort. Ah! rappellons-nous les temps où nous ſerions volontiers morts les uns pour les autres. Le vil intérêt, l'injuſtice qu'il ſouleve, pourront-ils jamais rompre des nœuds que la nature & le ſentiment ont formés! Au ſentiment ſublime de patrie & de dévouement,

on veut ſubſtituer l'eſprit de parti, la diviſion d'Ordre à Ordre. On voudra enſuite l'étendre de Corps à Corps, de famille à famille, de particulier à particulier. Soyons tous juſtes, nous ſerons toujours unis. Déja on excite le Tiers contre l'Egliſe & la Nobleſſe; on réclame à la fois contre les rangs, les privilèges, les immunités. Bientôt on déſuniroit le Tiers, & les mêmes motifs ſe tourneroient contre lui. Une claſſe nombreuſe de cet Ordre a des privilèges qui deviendroient à leur tour un objet d'envie. Le Commerce, qui, preſque exempt d'impôts, groſſit ſa fortune, même par l'exemption dont il jouit, ſe la verra ravir, & ſera ſoumis à des taxes d'autant plus preſſantes, que ſans aucune baſe ſolide, elles n'auront pour règle que l'opinion ſouvent trompeuſe, & l'envie toujours injuſte. Vous vous diſputerez, vous exciterez vous-même l'Autorité à vous charger tour à tour, & vous verrez enfin, qu'il ne réſultera de vos efforts qu'un fardeau plus accablant pour tous. Qui de vous a pu juger avec

certitude la juſtice & l'étendue de vos prétentions ? Qui dans l'Ordre du Tiers a pu calculer exactement la proportion de ce que paient les différens Ordres, & ce que par une répartition nouvelle, le reverſement d'un Ordre ſur l'autre produiroit dans la Province de diminution pour chaque Membre de l'Ordre ? Il s'étonneroit peut-être du peu d'avantage que lui auroient procuré de ſi grands mouvemens. Mais, croyez-vous encore qu'on vous laiſſât jouir long-temps de ce ſoulagement ? On calculeroit toujours vos forces ſur le poids que vous avez une fois porté, & cette meſure connue inviteroit ſans ceſſe à vous rendre le ſupplément de charges dont vous auriez en vain eſpéré vous affranchir. Et qui dans le premier des Ordres, qui doit & qui donne ſi ſouvent l'exemple des grandes vertus, qui, dans la Nobleſſe animée du patriotiſme & de l'honneur, refuſeroit aux enfans de la commune Patrie un léger ſacrifice, ſur-tout s'il eſt reconnu que la juſtice le demande, & pour la première

fois préféreroit les diſſentions & l'intérêt.

Et quel temps peut mieux nous faire ſentir le prix de la concorde? Vous voyez ce que des Miniſtres ont tenté. Doutez-vous qu'ils ne l'euſſent exécuté, s'ils avoient trouvé entre nous une pareille fermentation? Quelle force a abattu le ſyſtême qui érigeoit le deſpotiſme ſur nos têtes? N'eſt-ce pas l'opinion qui a voué à l'infamie, qui a menacé de l'indignation publique & terrible, quiconque ſe ſeroit laiſſé tenter par l'appas des Charges qu'on lui préſentoit comme des honneurs? Par la diſcorde, le frein eſt rompu: la diviſion qui ſépare les cœurs n'éloigne pas moins les eſprits; la haine fatale qu'elle enfante, excite les uns à ce que les autres blâment ou redoutent. On ne voit que le mal qu'on leur fait, on s'y porte avec frénéſie. Paſſion funeſte! qui fait ſentir, mais trop tard, que le mal d'autrui eſt le nôtre, & que la conſtitution d'un Etat, la ſociété même, ſont fondées ſur des liens réciproques, dont un ſeul ne peut ſe rompre ſans détruire

l'organiſation parfaite qui réſultoit de leur enſemble.

Oui, mes amis, les Miniſtres auroient trouvé dans un Etat où eût regné la diſcorde, non-ſeulement une Cour Plénière & des Bailliages, mais tous les Agens que le Deſpotiſme élève, comme autant de Tyrans prêt à nous opprimer ſous ce fléau. Perfides à leur Souverain, & cruels à la Patrie, ils auroient précipité l'un & l'autre dans tous les malheurs qui ont accablé tant de Peuples & renverſé tant d'Empires.

Doutez-vous que cachés derrière la ſcène plutôt qu'écartés du théâtre attendant ſans doute la cruelle révolution que leur politique prépare, ils ne reviennent armés de votre force, pour étouffer aujourd'hui les plus foibles, & demain ceux qui leur auront procuré la victoire? Et renonceriez-vous ſans horreur à la paix, à la concorde, à la reconnoiſſance fraternelle qui nous uniſſoit tous, à votre propre eſtime? Non, le cœur Breton ne ſe flétrira pas. Reſſerrons le nœud qu'on veut rompre, & dont les

efforts ſecrets nous enſeignent mieux le prix. Je ne vous propoſe point de quitter les vues qui ont excité un moment d'agitation, changeons-en ſeulement la forme ; ramenons-les à la raiſon toujours modérée, & ſoumettons-les à la Juſtice toujours impartiale, même dans ſon propre intérêt. Ne nous regardons point d'avance comme des adverſaires injuſtes. Le Tiers ſe croit léſé. L'eſt-il ? C'eſt une queſtion à décider, & non jugée. Il ſeroit également injuſte au Tiers de vouloir que ſon opinion fût réputée preuve, & fît loi pour obtenir ce qu'il demande, ou que les deux autres Ordres, jugeant d'avance qu'il ſe plaint à tort, ne voulant pas lui faire juſtice s'il a raiſon de ſe plaindre, décidaſſent qu'ils n'entendroient & n'examineroient rien. Préſumons mieux les uns des autres, nos ſentimens ne ſeront pas tels. Le Tiers peut avoir toute raiſon ou tort dans toutes ſes demandes, ou raiſon & tort ſuivant les différens objets. Agiſſons ſéparément, mais de concert. Qu'il établiſſe ſes objets de

réclamation ; qu'il les examine en lui-même & ſans prévention ; qu'il développe ſes motifs, ſes preuves ; qu'il prépare ſes Mémoires ; qu'il ne ſe plaiſe pas à y entaſſer prétentions ſur prétentions ; qu'il en écarte tout ce qu'il penſera injuſte, outré ; qu'il montre l'intention de ne demander que ce qu'il croira équitable, la diſpoſition de peſer les raiſons du Clergé & de la Nobleſſe, & d'établir la Juſtice pour Juge de l'interêt ; que de leur part l'Egliſe, la Nobleſſe, dans les mêmes intentions, inſtruites de ſes demandes, préparent leurs réponſes ; que quelques amis s'uniſſent dans le cabinet pour rédiger les Mémoires ; que juſqu'aux Etats, ces queſtions ſoient ſuſpendues, puiſque ſeuls ils en peuvent décider, ou du moins, qu'elles n'excitent ni paſſions particulières, ni parti. Proſcrivons les libelles dont l'eſprit dangereux cherche à nous ſurprendre ; n'y croyons pas, n'y répondons pas, n'y voyons que le tort d'un eſprit ami du trouble, & peut-être intéreſſé à le répandre ; regardons-les

comme l'œuvre d'une tête exaltée, qui va dans l'ombre lancer des traits qui attaquent tout un Ordre d'une claſſe de Citoyens. Les propos même ſont indiſcrets ; ils aigriſſent, & un tort d'irréflexion ou de vivacité, le tort d'un ſeul fait une impreſſion qui circule, qui ſe communique à pluſieurs perſonnes, & qui leur inſpire une prévention générale contre tous ceux que le même intérêt paroît unir. Ah ! plutôt, raffermiſſons l'union fortunée que nos pères nous ont tranſmiſe, & qui fera le bonheur de notre proſpérité. Concourons tous à écarter la diſcorde ; réſervons pour les Etats l'examen, la diſcuſſion tranquille, la déciſion équitable. Le Tiers arrivant muni de ſes Mémoires, qu'on aura remis aux Députés des Villes, aura bien-tôt formé un tableau général de ſes demandes ; l'Egliſe & la Nobleſſe également préparées, y répondront promptement. Ah ! mes amis, oſons eſpérer que l'orgueil & l'envie, écartés des différens Ordres que l'intérêt banni de tous les cœurs, laiſſeront briller la vérité, ré-

gner la Juſtice, & que nous tous ſerons ſatisfaits. Que le Tiers ſouffre des prérogatives fondées ſur les rangs, comme les rangs ſur la néceſſité des ſociétés politiques; qu'il reconnoiſſe que le Trône étant le premier de tous les rangs, ce ſeroit le menacer lui-même que de les méconnoître; qu'il penſe que le gouvernement de tous, qui n'eſt qu'une indépendance générale, eſt le plus terrible des états, plus même que le Deſpotiſme, parce que ſous le Deſpote, il ſe fait tout le mal qu'il ordonne, qu'il permet, ou qu'il peut ignorer, mais non celui qu'il pourroit punir; comme il eſt redoutable à tous, cette erreur contient en partie la méchanceté des Agens qu'il emploie, au lieu que quand le Peuple s'eſt fait maître, il ne connoît plus d'Autorité. Chefs, Magiſtrats, il élit, il révoque, il condamne, tout eſt cabale; elles ſe combattent, elles ſe détruiſent.

Chaque Citoyen eſt non-ſeulement deſpote, mais tyran. L'embûche, la violence, le ravage, le maſſacre menacent à tout

inſtant chaque individu, & comme il peut attaquer le repos, la fortune & la vie de chacun, tous ont le même pouvoir ſur lui, & celui qui opprime aujourd'hui, demain ſera opprimé à ſon tour. S'il s'eſt élevé aux emplois, s'il a acquis des richeſſes par le mérite, par l'intrigue ou par le crime, l'intrigue & le crime l'attendent, il périra des mêmes coups qu'il aportés. Malheur à qui peut exciter l'envie! Tous les avantages deviennent funeſtes. Ils paſſent de l'un à l'autre ſans pouvoir ſe fixer; & l'inſtant où il les obtient lui devient l'annonce d'une perſécution prochaine. Le pauvre & le malheureux ne peuvent même pas fonder leur ſûreté ſur l'obſcurité & la miſere; ils ſont opprimés ſi quelqu'un a intérêt à le faire, s'ils ont un ſeul ennemi; & l'effroyable pouvoir de tout faire prépare autant de crimes que de malheurs. Ah! rappellons-nous les jours tranquilles que nous avons vu couler pour les chérir; dans ces jours de ſubverſion générale, heureuſement terminés, vous n'aviez vu que les premiers degrés

du trouble. Rappellez-vous-en l'horreur. Frémiſſez des excès encore étrangers, mais que l'hiſtoire nous peint ſans ceſſe, auxquels la diſcorde & la fureur qui naît d'elle ſe ſont ſouvent portés.

Que les Trois Ordres également éloignés de ſes crimes qui ſe changent en malheurs, mettent le grand intérêt d'union au-deſſous de tous les autres. Que l'Egliſe & la Nobleſſe jouiſſent de leurs droits ſans orgueil; qu'elles en examinent le titre, la juſtice, les bornes, avec le ſentiment généreux qui les anime, également diſpoſés à reconnoître ſi le temps les a portés au-delà de leurs limites, & à les y reſtraindre en toutes les choſes, où la juſtice exigera ce ſacrifice auſſi grand, auſſi glorieux, auſſi digne de ces deux Ordres que ceux dont ils ſe ſont honorés ſi ſouvent.

Remettons aux Etats cette diſcuſſion amiable, tranquille, éclairée, équitable, & dont nous devons eſpérer un nouveau ciment pour rendre à jamais tous nos cœurs inſéparables; c'eſt le vœu du Patriote. Juſ-

qu'à ce moment, que nos actions, que nos démarches ſoient modérées, circonſpectes. Là ſeulement le Tiers peut délibérer légalement; là ſeulement les Ordres de l'Egliſe & de la Nobleſſe ſont complets; là ſeulement le Tiers peut avoir leur avis ſur ſes demandes. Suppoſons qu'elles ſoient juſtes, la forme qu'il emploie hors des Etats n'eſt pas régulière; elle ne ſeroit pas honnête ſi elle n'obſervoit pas les égards que les Ordres ſe doivent. Elle ſeroit injuſte, puiſque les Ordres de l'Egliſe & de la Nobleſſe, n'étant pas aſſemblés, n'ont pu donner aucun motif de plaintes, & que toutes les démarches de leurs Membres, dans les derniers temps, n'ont eu pour objet que la défenſe des intérêts de tous; enfin puiſque ſi le Tiers penſe qu'aux Etats les autres Ordres l'ont grevé dans la répartition de quelque Impôt, c'eſt aux Etats, mieux inſtruits, à redreſſer l'injuſtice ſans doute involontaire. Tout ce qui tend à aigrir ou à offenſer de part ou d'autre, eſt bien inconſidéré. Quel eſt le but des deux côtés? la

défenſe de ſes intérêts & la juſtice. Il n'eſt pas un ſeul de nous qui ſe plairoit à penſer que cette diviſion momentanée eſt irréconciliable. Tout ce qui peut aliéner les uns contre les autres, éloigneroit plutôt de s'accorder ſur les intérêts : & ne doit-on pas avoir en vue, quand les diſcuſſions ſeront terminées, de reprendre ſon ancienne union ; & par conſéquent de ne pas donner lieu à des indiſpoſitions réciproques, qui ſubſiſteroient encore en bien des ames après que les Ordres ſe trouveroient ſatisfaits & réunis.

J'invite tout ami de la paix & de la Patrie à adopter, à inſpirer ces ſentimens, & à les communiquer en répandant cet Ecrit.

724